



Evolution du périmètre

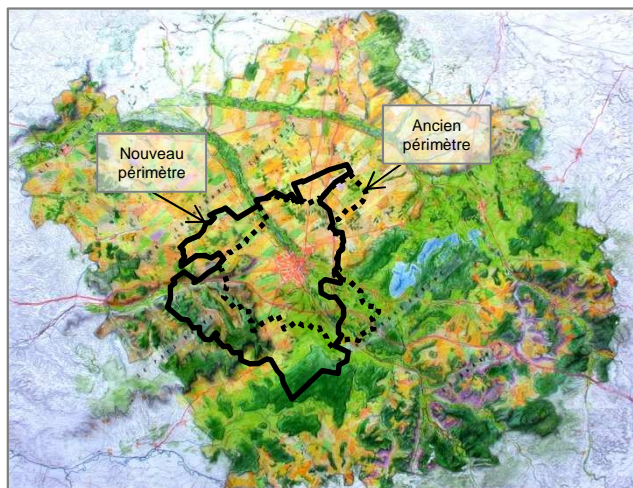
Nouveau territoire

C'est fait ! Depuis le 26 septembre 2014, en application des dispositions de la loi ALUR, le périmètre du syndicat DEPART se calque désormais sur celui des 4 intercommunalités qui le composent :

- communauté d'agglomération du Grand Troyes (19 communes),
- communauté de communes Seine Melda Coteaux (19 communes),
- communauté de communes Bouilly Mogne Aumont (24 communes),
- communauté de communes des Portes du Pays d'Othe (9 communes).

Le territoire du syndicat mixte s'est donc étendu au nord vers la Champagne crayeuse, à l'ouest vers le Pays d'Othe et au sud vers la Champagne humide et la forêt d'Aumont.

Il regroupe désormais 71 communes et 157 807 habitants (INSEE RP 2011).



Fond de plan : AUBE(S), Atelier régional 2001

Ça veut dire quoi ?

Pour les communes entrantes



Pour les 35 communes qui font désormais partie du périmètre du syndicat DEPART, pas de changement / elles restent soumises au principe d'urbanisation limitée jusqu'à l'approbation d'un nouveau SCoT.

Pour les communes sortantes



Pour les 6 communes faisant partie des communautés de communes qui se sont retirées du syndicat DEPART pour intégrer le syndicat mixte du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, le SCoT de la région troyenne est abrogé et ne s'applique plus.

Pour le syndicat



Pour le syndicat DEPART, cela implique d'engager la révision du SCoT de la région troyenne pour adopter un schéma couvrant l'intégralité du nouveau périmètre, et ce au plus tard 6 ans après l'approbation du SCoT, soit avant le 5 juillet 2017.

Cette démarche intégrera toutes les communes pour la construction d'un nouveau projet de territoire à l'horizon 2020.

Modification des statuts

Une modification des statuts du syndicat DEPART est en cours afin de prendre en compte l'évolution de la composition de ses membres et de définir de nouvelles règles de représentativité.

Adoptés par le comité syndical le 18 novembre 2014, les nouveaux statuts ont été notifiés à chaque intercommunalité devant se prononcer dans les 3 mois, puis feront l'objet d'un arrêté préfectoral en 2015.



Le suivi du SCoT

Economie et commerce [à la loupe]

Le 3^e numéro de l'observatoire du SCoT est cette année consacré au suivi des orientations relatives à l'économie et au commerce. Quelques chiffres à la clé : plus de 2000 hectares de foncier à vocation économique dans le territoire du SCoT, dont 80% concentrés dans le pôle aggloméré et la seconde couronne...

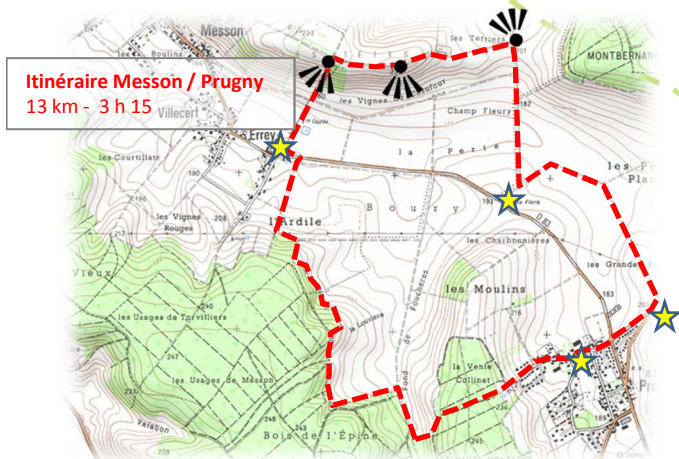
Retrouvez le contenu intégral de ce document sur le site internet du syndicat (www.syndicatdepart.fr).



Des itinéraires doux ...

Le Schéma directeur des itinéraires doux, diffusé en cette fin d'année, s'inscrit dans la continuité des travaux déjà réalisés par le syndicat comme le guide des paysages ou l'étude trame verte et bleue.

Ce document, également disponible en ligne, propose un réseau de proximité pour la promenade autour de l'agglomération troyenne ainsi que la valorisation d'itinéraires de découverte du territoire à l'échelle du SCoT. Pour une petite marche accessible à tous ou une randonnée plus complète !



Tous au Forum Climat !

Du 27 novembre au 3 décembre 2014, une exposition sur le SCoT de la région troyenne a été proposée au public dans le cadre du Forum Climat, événement organisé par le Grand Troyes au stade de l'Aube sur le thème « penser et agir local ».

Le syndicat DEPART a organisé une rencontre le samedi 29 novembre à 15h30 rassemblant un petit groupe de personnes venues pour échanger et mieux comprendre « comment se dessine l'agglomération demain ».

